

« Les Cahiers du Développement Durable » et « L'ErE-DD dans le système éducatif de la FWB : quelques portes d'entrée dans les référentiels inter-réseaux », deux outils complémentaires mis à la disposition des acteurs de notre système éducatif

L'Education relative à l'Environnement (ErE) et l'Education en vue d'un Développement Durable (EDD) sont nées de la prise de conscience des menaces que font peser les activités humaines sur la planète.

Dès 1972, les Nations-Unies ont consacré l'urgence et l'importance de l'ErE lors du Sommet de Stockholm et exprimé leur volonté de la voir implémenter dans l'ensemble des pays.

Cette première démarche dispose aujourd'hui d'une solide expertise établie par les scientifiques, les pédagogues et les nombreuses initiatives citoyennes et associatives qui ont émergé depuis les années 60.

1992 voit la naissance du concept de développement durable, lors du Sommet de Rio. Le concept lie solidement l'avenir de l'humanité à celui de la planète en affirmant nos responsabilités face aux générations futures.

En Belgique, de nombreux acteurs ont développé des programmes et des actions dans les deux domaines.

En 2011, à l'initiative des ministres régionaux et communautaires chargés de l'environnement et de l'enseignement, se sont déroulées les Assises de l'ErE-DD.

Lors de ces Assises, l'inspection a été mandatée pour concrétiser, au travers d'un document intitulé « ErE-DD dans le système éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles : quelques portes d'entrée dans les référentiels inter-réseaux », le fait que les disciplines scolaires constituent des portes d'entrée à la mise en œuvre d'activités d'éducation relative à l'environnement. Ce document s'adresse à tous les enseignants de l'enseignement obligatoire, du fondamental au secondaire, les activités proposées étant en adéquation avec les différents référentiels inter-réseaux.

La Région wallonne quant à elle a soutenu depuis 2006 la rédaction d'un outil intitulé « Les Cahiers du Développement Durable ». Cet outil propose aux enseignants de l'enseignement technique et professionnel des pistes concrètes pour intégrer le développement durable dans les cours de pratique professionnelle. En même temps, il promeut une démarche systémique pour intégrer le DD dans les établissements scolaires.

Si ces Cahiers offrent une opportunité aux établissements qui souhaitent faire du DD un élément de leur projet d'établissement, le document de l'inspection s'adresse, lui,

d'abord à tout enseignant conscient des enjeux quand il est devant sa classe et l'invite à travailler en interdisciplinarité.

Tout concept, et c'est le cas particulièrement du développement durable, fait l'objet de dérives et de récupérations. Les deux documents s'accordent pour dire que les enseignants doivent développer leur esprit critique et aiguïser dans ce sens le regard de leurs élèves.

Les deux documents se complètent et sont susceptibles de former ensemble un bon levier en vue de l'extension de l'ErE-DD dans l'ensemble de nos écoles, véritable défi pour notre siècle.

Philippe Delfosse – Inspecteur coordonnateur pour l'enseignement secondaire ordinaire,

Joëlle van den Berg – Secrétaire générale du Réseau IDée,

Jean-Michel Lex – Coordinateur de projets en éducation au développement durable,

Jasmin Jalajel – Coordinatrice et chargée pédagogique pour les « Cahiers du Développement Durable ».